

STEQ

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU

28 JUIN 2018

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017 ;
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2017 ;
3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017 ;
4. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2017 ;
5. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2017 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2017 ;
7. Renouvellement du mandat d'Administrateurs ;
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport général des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société arrêtés au 31 Décembre 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial des Commissaires aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au cours de l'année 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à..... des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée àdes présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, aux Administrateurs de la Société, des jetons de présence d'un montant de Mille Dinars (1.000,000 D) brut par Administrateur au titre de l'exercice 2017.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat net de l'exercice	- 415 855,629 D
Report à nouveau bénéficiaire	3 703 722,670 D
<u>Bénéfice avant prélèvement de la réserve légale</u>	<u>3 287 867,041 D</u>

Résultats reportés

3 287 867,041 D

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs : la société « **EXPRESS ASCENSEUR** » et la société « **FLOWER** » et ce pour une période de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2020**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.